

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET INITIATIVE COMTALE EN FLANDRE AU XI^e SIÈCLE

Pour qui étudie le développement urbain dans le cadre du comté de Flandre, c'est-à-dire de la zone limitée en gros par l'Escaut, la mer et les collines de l'Artois, il apparaît tout de suite qu'on peut isoler dans la région plusieurs ensembles urbains autonomes ; quand on limite l'examen dans le temps à la période antérieure au milieu du XI^e siècle, on distingue très facilement les centres urbains du sud, ceux de la vallée de l'Escaut et ceux de la région maritime. Et tout de suite une constatation curieuse s'impose : c'est aux trois frontières de la Flandre que s'épanouissent les agglomérations. La Flandre intérieure, au contraire, demeure inerte et amorphe.

La première phase connue du développement urbain en Flandre correspond à l'époque gallo-romaine. Les centres sont alors Boulogne¹, Tournai,² Arras³, Cassel⁴, Thérouanne⁵, sans doute Courtrai⁶ et peut-être Oudenbourg, près de l'actuel Ostende⁷. Et cette simple énumération est déjà suggestive : c'est dans le sud de l'espace flamand que se développe la première floraison urbaine, et en rapport immé-

1. Sur Boulogne, cité gallo-romaine, cf. G. DENECK, *Les origines de la civilisation dans le Nord de la France* (Niort), 1943, pp. 65-72.

2. Sur le Tournai gallo-romain, cf. F. VERCAUTEREN, *Étude sur les Civitates de la Belgique seconde* (Bruxelles, 1934), pp. 234-6 ; et H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-Romeinsche Archeologie der Nederlanden* (Anvers, 1944), p. 75.

3. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 182-185, et J. LESTOCQUOY, *Les étapes du développement urbain d'Arras*, « Revue belge de philologie et d'histoire », t. XXIII, 1944, pp. 165-7.

4. Chef-lieu de la cité des Ménapiens. Le souvenir de son importance demeura vivace jusqu'au IX^e siècle, puisqu'un auteur de cette époque la qualifie d'*arcem quondam opinalissimam Menapum (Miracula Sancti Bertini, M. G. H., SS., t. XV-1, p. 516)*. Cassel est mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin, la *Tabula Peutingeriana*, Ptolémée et sur la colonne itinéraire de Tongres.

5. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 319.

6. Lieu de garnison mentionné dans la *Notitia Dignitatum Occidentis*, V : *Legiones comitatenses... Cortoriacenses*.

7. Divers indices paraissent impliquer qu'Oudenbourg a une origine romaine. D'une part son plan, qui correspond à un plan romain (cf. J. VAN DEVENTER, *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle*, plan d'Oudenbourg), ensuite le fait que cette localité constitue dès le X^e siècle une vraie carrière de pierre de Tournai (cf. *Tractatus de reconstructione Sancti Petri Aldenburgenis, M. G. H., SS.*, t. XV, en particulier p. 871-2) ; enfin son nom même, qui signifie « ancien château fort » et qui est attesté dès 866-7 (*Polyptyque de Lobbes*, dans WARICHEZ, *Une descriptio villarum de l'époque carolingienne*, « Bulletin de la Commission royale d'histoire », t. LXXVIII, 1909, p. 260).

diat avec le système routier de l'époque. Il y avait en effet une route Boulogne-Thérouanne-Cassel-Tournai⁸, une route Cassel-Merville-Tournai⁹, une route Thérouanne-Arras-Tournai¹⁰, une route Cassel-Merville-Arras-Cambrai¹¹. On admet généralement qu'il existait un *diverticulum* passant par Courtrai¹².

Les derniers siècles de la domination romaine ont vu s'esquisser, puis, à partir de l'invasion franque de 275, se précipiter le déclin économique du nord de la Gaule. Le début du V^e siècle coïncide avec un véritable effondrement. Bien que réduits, les échanges n'ont pas été entièrement anéantis. Nous ne pouvons point pourtant nous rallier à la thèse défendue récemment par M. Génicot¹³, qui veut placer à l'époque mérovingienne une renaissance économique dans le nord de la Gaule. Que l'État mérovingien soit devenu un centre politique important et que des conciles s'y soient tenus, cela découle naturellement de l'importance militaire de l'État franc. Que de nouveaux diocèses s'y établissent lentement, de nouveaux monastères avec les *scriptoria* qui en sont le corollaire, que l'évangélisation y reprenne, que l'on y écrive des *Vitae* et des chroniques, ce sont là des phénomènes connexes qui ne prouvent pas à nos yeux la naissance d'un nouveau potentiel interne dans le Nord, pas plus que l'apparition de phénomènes identiques dans une région à population noire ou jaune, sous l'influence directe de la pénétration européenne ou américaine, ne le prouverait pour ces régions. Il est, en revanche, parfaitement exact que, comme le souligne M. Génicot, la Gaule septentrionale soit traversée au VII^e siècle par des courants commerciaux assez importants. Elle l'était aussi d'ailleurs à l'époque gallo-romaine ; toutefois, l'origine de ces courants ne se situe point dans le royaume franc, mais dans les régions extra-franques riveraines de la mer du Nord, Frise, Angleterre, Scandinavie, et c'est ce commerce qui vient lentement animer le nord de la Gaule.

Il faut donc se garder, croyons-nous, d'exagérer l'importance de la vie économique et plus généralement de la renaissance du nord de la Gaule à l'époque mérovingienne. Il faut se garder, d'autre part,

8. Mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, cf. H. VAN DE WEERD, *op. cit.*, p. 12 et 15.

9. Mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin ; *op. cit.*, p. 12.

10. Itinéraire d'Antonin ; *op. cit.*, p. 13.

11. *Ibidem*.

12. Cette chaussée ne paraît point figurer sur les itinéraires anciens. Son existence est pourtant généralement admise. Cf. J. VANNERUS, *Le limes et les fortifications gallo-romaines en Belgique* (Bruxelles, 1943), carte.

13. *Aux origines de la civilisation occidentale. Nord et sud de la Gaule* (« *Miscellanea Van der Essen* », 1947), p. 81-93.

d'une vue trop unilatérale qui voudrait n'admettre dans cette zone qu'une économie purement statique. Il nous paraît certain que les centres urbains et économiques de l'époque gallo-romaine ont subsisté, dans une mesure assez faible, mais réelle, à travers l'époque mérovingienne. Boulogne, encore assez important au début du V^e siècle ¹⁴, ne paraît point avoir perdu aussi complètement son importance, puisqu'au début du IX^e siècle encore, elle est qualifiée de *civitas maritima* ¹⁵, et que l'on y bat monnaie tant à l'époque mérovingienne ¹⁶ qu'à l'époque carolingienne ¹⁷, puisqu'elle est la base d'une escadre sous Charlemagne ¹⁸. M. Grierson ¹⁹ paraît donc avoir quelque peu exagéré son déclin. D'ailleurs encore au siècle suivant, c'est *urbs maritima* que la qualifie un texte ²⁰.

Si nous suivons la route Boulogne-Thérouanne-Cassel-Tournai, que trouvons-nous ? Thérouanne a été choisi au milieu du VII^e siècle pour siège épiscopal ²¹. Il est donc clair que la localité apparaissait toujours comme un centre urbain, et d'ailleurs tant aux époques mérovingienne ²² que carolingienne ²³, elle est le siège d'une *moneta*. De Cassel on ne sait pas grand chose, mais enfin c'était encore un centre de monnayage à l'époque carolingienne ²⁴. Pour ce qui est de Tournai, c'est une capitale mérovingienne, un siège épiscopal, un centre monétaire et, selon des indices assez clairs, un lieu de passage des marchandises ²⁵.

Si à Thérouanne ou à Cassel, nous empruntons la route vers Arras et Cambrai, nous faisons des constatations identiques : Arras est un siège épiscopal ²⁶, et, tant aux époques mérovingienne que carolin-

14. C'est Boulogne, ou plus exactement un emplacement légèrement en amont sur la Liane, Audisque, qui est désigné par *Portus Aepatiaci* dans la *Notitia Dignitatum*. Cf. J. VANNERUS, *Portus Aepatiaci lez Boulogne* (« Revue des Études Anciennes », t. XLVI, 1944).

15. *Annales Regni Francorum*, a. 811, éd. KURZE, p. 135.

15. BLANCHET et DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, t. I (Paris, 1912), p. 264.

17. *Ibid.*, p. 384.

18. *Annales Regni Francorum*, loc. cit.

19. Ph. GRIERSON, *The relations between England and Flanders before the Norman Conquest* (« Transactions of the Royal Historical Society », 4th series, vol. XXIII, 1941), pp. 76-77.

20. Cf. ci-après, n. 52.

21. H. VAN WERVEKE, *Het Bisdom Terwaan* (Gand, 1924), pp. 18-23.

22. BLANCHET et DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 321.

23. *Ibid.*, p. 393.

24. *Ibid.*, p. 384.

25. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, pp. 236-241. Joindre P. ROLLAND, *Deux tarifs inédits du tonlieu de Tournai des XII^e et XIII^e siècles* (Lille, 1935). Dans le plus ancien de ces tarifs, il est question de la vente d'or et d'esclaves, ce qui ferait remonter le tarif à l'époque mérovingienne.

26. J. LESTOCQUOY, *Les évêques d'Arras* (Fontenay-le Comte, 1942), p. 2-3.

gienne²⁷, un lieu de monnayage. Cambrai enfin est capitale mérovingienne, siège d'un évêché²⁸, centre de monnayage et même centre économique de quelque importance à l'époque mérovingienne²⁹.

Courtrai, de même, qualifié de *municipium* dans un texte du début du VII^e siècle³⁰, demeure un lieu de monnayage jusqu'aux invasions normandes³¹.

Il est donc bien clair que ce qui a pu subsister de vie urbaine dans l'espace flamand à l'époque mérovingienne se concentre dans la même zone et aux mêmes points qui avaient connu un essor urbain à l'époque gallo-romaine.

L'époque carolingienne est marquée dans nos régions par un épaulement commercial très net, dès le VIII^e siècle peut-être. Arras paraît avoir acquis alors une réelle importance³², et Tournai était bien certainement un centre économique important³³. Mais il y a beaucoup plus : à l'époque mérovingienne, le cours supérieur de l'Escaut servait couramment de voie de communication. Sous les Carolingiens, le fait est attesté pour le cours moyen et inférieur, et l'importance considérable de cette partie du fleuve ressort du fait que dans l'intervalle, entre les anciennes agglomérations, des centres économiques bien caractérisés surgissent. Entre Cambrai et Tournai, c'est Valenciennes³⁴ et Condé³⁵ ; entre Tournai et Arras, c'est Lambres³⁶ ; en aval de Tournai, c'est Gand³⁷ et Anvers³⁸. Et c'est là un nouveau groupement urbain qui se constitue : les villes scaldiennes. Un nouvel

27. BLANCHET et DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 257.

28. *Ibid.*, p. 383.

29. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 208-214.

30. *Vita Eligii*, M. G. H., SS. *Rerum Merov.*, t. IV, p. 695.

31. BLANCHET et DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 386 (époque carolingienne). Le monnayage est moins certain pour l'époque mérovingienne. Cf. pourtant ENGEL et SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen Age*, t. I (Paris, 1891), p. 129. A noter que les monnaies carolingiennes qualifient Courtrai de *civitas* (*ibid.*, p. 238).

32. J. LESTOQUOY, *Les saints et les églises de l'abbaye Saint Vaast d'Arras au VIII^e siècle* (« Revue du Nord », t. XXVI, 1943, p. 197 sqq.).

33. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 241.

34. Appelé *portus* sur les monnaies (PROU, *Catalogue des monnaies carolingiennes*, n° 208-11) ; appelé *vicus* dans la *Translatio Sanctorum Marcellini et Petri* (M. G. H., SS., t. XV-2, p. 258-260).

35. Siège d'une *moneta* carolingienne (BLANCHET et DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 385), appelé *oppidum* dans la *Vita Sancti Salvii* (AA. SS., Juin, V, p. 199).

36. *Gesta Episcopum Cameracensium*, M. G. H., SS., t. VII, p. 460.

37. Sur le *portus* carolingien de Gand, cf. l'article de Fr. BLOCKMANS, *Les deux portus successifs de Gand* (« Revue du Nord », t. XXVI, 1943).

38. Anvers est mentionné dans deux actes, d'authenticité contestée, de la fin du VII^e siècle. Une *moneta* y aurait fonctionné à l'époque carolingienne, mais l'attribution n'est pas certaine. La première mention absolument sûre est celle de la destruction de la *civitas* d'Anvers en 836 (*Annales Fuldaenses, sub anno*, éd. KURZE, p. 217). Sur les mentions anciennes d'Anvers, cf. M. GYSELING, *Antwerpen en Anvers* (« Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde », 1947).

axe, nettement fluvial, vient recouper perpendiculairement le système urbain étendu d'est en ouest à l'époque gallo-romaine. Quand et comment est né ce groupement de *portus*? Question à laquelle on ne peut répondre que par des conjectures : Gand est déjà qualifié de *municipium* au début du VIII^e siècle ³⁹. Et pourquoi? Il est très vraisemblable qu'il faille penser à l'épanouissement du commerce frison, car l'Escaut est la voie intérieure directe pour les marchandises du nord de la France vers Tiel et les centres frisons. L'étude des dialectes flamands a d'ailleurs révélé que la vallée de l'Escaut depuis son embouchure jusqu'aux environs de Gand a subi des influences linguistiques frisonnes.

Ainsi l'époque carolingienne a vu se développer, à côté du vieux groupement de villes gallo-romaines, un ensemble de *portus* scaldiens. La Flandre, d'abord zone de transit terrestre de Rhénanie vers l'Angleterre, devient aussi zone de circulation nord-sud. Et la région maritime orientale ne participe-t-elle point à cet épanouissement? Un texte du début du VIII^e siècle mentionne déjà un *municipium Flandrense* ⁴⁰. Est-ce Rodenbourg (l'actuel Aardenburg, en Flandre zélandaise), que Prou veut retrouver dans la *Rotanis civitas* des monnaies de Charles le Chauve ⁴¹, et qui en tous cas constitue le chef-lieu du *pagus Rodanensis*? Oudenbourg, peut-être centre gallo-romain, est en tous cas déjà en ruine ⁴², mais Bruges est déjà marqué par l'emplacement d'un *castellum* ⁴³. Les textes mentionnent un mystérieux *Iserae portus* ⁴⁴, un *portus* de l'Yser, et Saint-Omer enfin, sur l'Aa, paraît avoir été dès lors plus qu'un centre domanial et monasti-

39. *Vita Eligii*, loc. cit., Gand était également le siège d'une *moneta* carolingienne (BLANCHET et DIEUDONNÉ, op. cit., p. 387). Il n'est pas sans intérêt de souligner que tous ces nouveaux *portus* sont siège de monnayage, même Lambres dont les monnaies ne sont point conservées (cf. LAUER, *Recueil des actes de Charles le Simple*, p. 302). Et ce sont là des ateliers nouveaux. Preuve qu'on créait une *moneta* là où le besoin de moyens de paiement se faisait sentir.

40. *Vita Eligii*, loc. cit.

41. Identification proposée par PROU, *Catalogue*, p. 28, n° 172. Elle demeure toutefois douteuse, bien que non impossible.

42. Son nom, attesté à l'époque, suffit à le montrer. Par ailleurs il semble que la localité soit devenue un domaine agricole, ainsi qu'il paraît résulter du fait que l'abbaye de Lobbes y posséda une *vaccaritia* et des terres (J. WARICHEZ, *Une descriptio villarum de l'abbaye de Lobbes à l'époque carolingienne*, B. C. R. H., t. LXXVIII, 1909, p. 260).

43. J. DHONDT, *Ontstaan van het Vorstendom Vlaanderen* (R. B. P. H., t. XXII, 1943), p. 78, note. Il y avait vraisemblablement aussi une *moneta*. En effet, si les monnaies frappées à Bruges et conservées sont probablement post-carolingiennes, elles sont au type de Charles le Chauve (PROU, *Catalogue*, p. LXXXI, n° 4).

44. *Miracula Sancti Bertini* (M. G. H., SS., t. XV-I), p. 509. Cf. DEGRYSE, *Oude en nieuwe Havens van het Yzerbekken in de Middeleeuwen* (« Annales de la Société d'Étuation de Bruges », 1947), p. 6.

que⁴⁵. Ainsi s'esquissent déjà les linéaments d'un troisième groupement urbain, les villes flamandes de la région maritime.

Viennent les invasions normandes. En 836, Anvers est ruiné par eux⁴⁶. Mais c'est surtout la grande invasion de 879-883 qui accumule les désastres. Après avoir débarqué quelque part entre Boulogne et l'emplacement futur de Calais, et être passés par Thérouanne et Saint-Omer, c'est vers la vallée de l'Escaut que se dirigent les envahisseurs, où ils s'établissent successivement à Gand, Courtrai et Condé, et d'où ils dévasteront la région et en particulier les centres de Tournai, Arras, Valenciennes et Cambrai⁴⁷.

On a par trop fait état de la « coupure normande ». Les dévastations ont été considérables, cela est incontestable, mais il faut préciser et nuancer. Les grands centres urbains du sud, Arras⁴⁸ et Cambrai⁴⁹, n'ont point été arrêtés dans leur développement. En revanche, les agglomérations affaiblies et démunies de potentiel interne, comme Thérouanne⁵⁰ et Cassel⁵¹, ne se sont point relevées. Les ports du Boulonnais, Boulogne même⁵², et surtout Quen-

45. E. PERROY, *Les origines urbaines en Flandre* (« Revue du Nord », t. XXIX, 1947), p. 52.

46. *Annales Fuldenses*, loc. cit.,

47. VOGEL, *Die Normannen und das Fraenkische Reich* (Heidelberg, 1906), p. 260-320 ; ajouter, pour Valenciennes, J. DHONDT, *La destruction de Valenciennes par les Normands* (« Revue historique », t. CXCIII, 1943), p. 19-21.

48. Puisqu'Arras fut fortifié précisément vers 883-887 (J. LESTOQUOY, *Le développement urbain d'Arras*, p. 171). Preuve que la vie et le peuplement n'y furent point sensiblement interrompus. L'édification d'une place forte doit au contraire avoir été un facteur de renaissance matérielle.

49. Cambrai aussi fut fortifié à la fin du IX^e siècle, peu après la grande invasion. La frappe monétaire s'y poursuit ininterrompue (F. VERCAUTEREN, op. cit., p. 214-217).

50. Dans la seconde moitié du X^e siècle, Folcuin écrit encore : *Tarvenna... modo diruta et pene exaninita...* (*Vita Folquini*, M. G. H., SS., t. XV, p. 427). C'est par distraction que M. VERCAUTEREN, op. cit., p. 321, croit que Thérouanne a été entourée d'une nouvelle enceinte au X^e siècle. Le passage des *Gesta Abbatum Sithiensium* auquel il se réfère (M. G. H., SS., t. XIII, p. 617) se rapporte en effet à l'époque pré-normande. Le monnayage à Thérouanne s'arrête sous Charles le Chauve.

51. Je ne connais point de mention de Cassel entre celle des *Miracula Sancti Bertini*, citée ci-dessus, n. 4, et qui la montre toujours ruinée, et celle des *Miracula Sancti Ursmary* (M. G. H., SS., t. XV, p. 839) : *Cassellum montem tendimus concordare, paravimus sancto locum infrasuum papilionem nobis autem hospitium apud quandam cauponem*, qui se rapporte à 1060 et indique qu'il ne s'y trouvait pas un toit pour y mettre les reliques à l'abri. Ou plutôt, il y a une mention, celle de Folcuin, qui, dans le même passage de la *Vita Folquini* cité ci-dessus, dit : *Meminit (il s'agit d'Orose) et urbis Menapum (Cassel), cuius nikil preter ruinas et nomen inane est tantum.*

52. Je crois que Ph. GRIERSON (*The relations between England...*, cité ci-dessus note 19), p. 76, exagère la décadence de Boulogne comme port maritime. *La Vita Sancti Bertuli Renticensis* (M. G. H., SS., t. XV, p. 635) la qualifie encore d'*urbs maritima*, cependant qu'il résulte de la *Vita Folquini* (t. XV, p. 427), qu'à son époque le phare érigé par Charlemagne pour l'usage de ce port fonctionnait encore ; par ailleurs, c'est à Boulogne que prit terre le jeune Louis d'Outremer appelé à régner en France (LAUER, *Louis IV*, Paris, 1907, p. 12).

tovic⁵³, n'ont point été anéantis. Dans la région maritime du nord-est, Aardenburg, sitant est qu'elle avait eu de l'importance avant la venue des Normands, disparaît complètement⁵⁴, et l'on n'entend plus parler d'*Iserae portus*. Mais Bruges se relève immédiatement, à la fois comme centre fortifié et comme centre monétaire⁵⁵, et Saint-Omer ne paraît point avoir été sensiblement touché⁵⁶.

Dans la vallée de l'Escaut enfin, là même où les Normands se sont établis durant plusieurs années, les ravages sont plus sensibles. A Gand, les moines de Saint-Pierre sont pourtant déjà de retour en 896⁵⁷, et peut-être en peut-on inférer qu'il en était de même de la population laïque ; mais Courtrai⁵⁸, mais Condé⁵⁹ disparaissent pour longtemps en tant qu'agglomérations, mais Lambres apparaît en pleine et irrémédiable décadence⁶⁰, mais à Valen-

53. Ph. GRIERSON, *op. cit.*, p. 78-79, établit que Quentovic subsista jusqu'aux alentours de 900.

54. Le *pagus Rodanense*, dont elle était le chef-lieu, disparaît lui-même après le règne de Charles le Chauve, absorbé par le *pagus* voisin de Flandre. Aardenbourg, devenu le siège d'un château (comme l'indique la terminaison en -burg), est mentionné pour la première fois en 966 (LOT et HALPHEN, *Recueil des actes de Lothaire*, p. 65).

55. F. L. GANSHOF, *Iets over Brugge gedurende de preconstitutive Periode van haar Geschiedenis* (« Nederlandsche Historiebladen », t. I, p. 218-303), pp. 281-282. Dès 892, Bruges réapparaît comme *castellum*, et l'on y bat monnaie à l'époque de Charles le Simple.

56. E. PERROY, *Les origines urbaines en Flandre* (« Revue du Nord », t. XXIX, 1947), p. 54-56.

57. Dès 896, une donation est faite l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (*Liber Traditionum Sancti Petri*, p. 53), à l'intervention du comte de Flandre Baudouin II. Il en résulte que dès cette date au plus tard, les moines qui s'étaient enfuis lors de l'arrivée des Normands, sont de retour, et il est logique de croire que les laïcs ne sont pas demeurés en arrière. Par ailleurs, dès 941 au plus tard, on mentionne le *portus* de Gand, et on lève à Gand des droits sur la navigation (acte d'Arnoul 1^{er} pour Saint-Pierre de Gand, publié par DES MAREZ dans le « Bulletin de la Commission Royale d'Histoire », 1896, p. 246). La circulation des marchandises était donc bien active déjà. Enfin, dès 966, il est question des *mansioniles*, maisons ou par elles de terre urbaine, dans le *portus* de Gand (LOT et HALPHEN, *Recueil des actes de Lothaire*, p. 60, 64).

58. L'histoire ancienne de Courtrai a été peu étudiée. Disons brièvement que les Normands y ont édifié un camp fortifié (*Annales Vedastini*, a^o. 880, p. 48: *Curtriacos sibi castrum ad hiemandum construunt*) ; Courtrai reparaît aussitôt après la mort d'Arnoul 1^{er} de Flandre comme le centre d'un comté semi-indépendant (J. DHONDT, *De Crisis van het graafelijk Gezag in Vlaanderen na den Dood van Arnulf I*, « Bijdragen tot de Geschiedenis en de Oudheidkunde », Gand, 1944, p. 66). A proximité de Courtrai, à Harlbeke, les comtes de Flandre avaient une importante résidence de chasse — c'est là, et en étroit rapport avec ce dernier fait, que naîtra la légende des « Forestiers de Flandre » —. Vers l'an mil, le Courtraisis sera à nouveau rattaché à la Flandre, mais il ne semble pas qu'il y ait eu à Courtrai de développement urbain avant la seconde moitié du XII^e siècle.

59. Fortifié aussi par les Normands (*Annales Vedastini*, p. 52 : *Nortmanni... in Condato sibi sedem firmant*). Selon DUVIVIER (*Le Hainaut ancien*, p. 165), Condé ne se rencontrerait point dans les sources entre cette date et 1065.

60. D'un acte de Charles le Simple de 920 (LAUER, *Recueil...*, n^o CXXVIII), il résulte qu'à cette époque Lambres était encore le siège d'une *moneta*, qu'il y résidait quelques *advenae*, mais que le tonlieu ne rendait plus rien.

ciniennes⁶¹ et à Tournai⁶², il y a rupture nette, interruption attestée dans le développement urbain durant des dizaines d'années.

Les invasions normandes se soldent donc, sans doute aucun, par un passif assez lourd, mais rien d'irréversible ne s'est produit ; il n'y a pas eu rupture autrement qu'à l'échelle locale. Ce qui est certain, c'est que les grands courants commerciaux n'ont nullement été interrompus et que l'élan vers le développement des agglomérations n'a été que très légèrement ralenti. Les relations avec l'Angleterre, si caractéristiques de la côte flamande, se sont poursuivies sans désemparer⁶³, par les anciens ports de Quentovic⁶⁴ et de Boulogne⁶⁵, par Wissant qui reprendra la fonction de Quentovic⁶⁶, par Montreuil⁶⁷, entré à cette époque dans l'orbite de la puissance flamande, par Saint-Omer⁶⁸, par Bruges même⁶⁹. Les rapports commerciaux avec la Rhénanie, caractéristiques de la vallée de l'Escaut, sont attestés dans la première moitié du x^e siècle⁷⁰. Les *portus* détruits renaissent très vite : celui de Gand est déjà actif en 941⁷¹, Bruges et Anvers sont qualifiés de *vicus* en cette même année⁷². Sous Arnoul II (966-989),

61. J. DHONDT, *La destruction de Valenciennes*, cité n. 47, d'où il résulte qu'en 914, Valenciennes était encore déserte. Voici le passage important : en 914, il est question de *mansum I indominicatum, sed ex tringinta retro annis a Normannis penitus destratum et inhabitabilem, cum campis, silvis, pratis, pascuis et cum duobus locis ad duas ecclesias, quae quandam ibi fuerunt, reaedificandas, unam in honore S. Fareldis et alteram in honore S. Salvi, situm... in Valencianis*. On n'a conservé, à ma connaissance, aucune trace d'une activité proprement urbaine à Valenciennes au cours du x^e siècle, bien que la localité fût devenue le siège d'un château et le centre d'un comté. Néanmoins, au milieu du xi^e siècle, Valenciennes est une ville de première importance, ainsi qu'il résulte des *Miracula Sancti Gisleni* (cf. ci-après, n. 77).

62. C'est du moins ce qu'affirme nettement une source du xii^e siècle, les *Historiae Tornacenses* (M. G. H., SS., t. XIV, p. 349) : *Presul Tornacensis Heidilo cum clero et plebe universa ad Noviomum civitatem se contulerunt. Celebre autem habemus per XXXta annos illuc mansisse.* Il est vrai qu'en 898 Charles le Simple autorisa l'évêque à relever les murailles et lui concéda la monnaie, le marché, le *rivaticum* et le tonlieu (LAUER, *Actes de Charles le Simple*, p. 3). Mais cela peut constituer un effort de relèvement, non point le relèvement lui-même.

63. Voir en général l'étude déjà citée de Ph. GRIERSON. On sait que les marchands flamands sont mentionnés dans le tarif de tonlieu de Londres d'environ l'an mil.

64. *Ibidem*, p. 78.

65. Cf. ci-dessus, n. 52.

66. GRIERSON, *op. cit.*, p. 80.

67. On connaît le texte célèbre de RICHER (II, c. 11) : *Monasteriolum quod ex navium advectionibus inde plus questus proveniant...*

68. Les relations entre l'abbaye de Saint-Omer et l'Angleterre étaient fort étroites. Cf. GRIERSON, *op. cit.*, p. 89 sqq.

69. Des monnaies brugeoises de l'époque ont été retrouvées en Angleterre, à Cuerdale.

70. L'abbaye de Saint-Bavon à Gand, édifiée dans la première moitié du x^e siècle, est bâtie en partie avec des matériaux originaires d'Andernach (Fr. BLOCKMANS, *Het Gentse Stadspatriciaat*, Anvers, 1939, p. 146).

71. Cf. ci-dessus, n. 57.

72. Sur le dernier feuillet (encore inédit) du *Liber Traditionum Sancti Petri*, écrit en 941. Je dois ce renseignement précieux à mon ami M. Gysseling, qui prépare une nouvelle édition du *Liber Traditionum*.

Douai devient un centre économique qui reprend la fonction de Lambres⁷³. A la fin du siècle, l'importance du trafic scaldien résulte de la naissance et du développement exceptionnellement rapide d'un nouveau *portus*, Eename⁷⁴, à mi-chemin entre Gand et Tournai. Le trafic commercial entre Gand et Tournai est d'ailleurs expressément mentionné au début du XI^e siècle⁷⁵. Gand⁷⁶, Valenciennes⁷⁷ Arras⁷⁸, Bruges⁷⁹, Saint-Omer⁸⁰ sont des centres économiques de très réelle importance dans la première moitié du XI^e siècle.

En somme, de tout ce qui précède, il ressort avec pleine certitude que, si les invasions normandes ont dérangé la vie urbaine et économique à l'échelle locale, elles n'ont pas eu de conséquences profondes sur l'évolution économique générale de la Flandre.

Ce n'est pas à dire qu'à certains égards, la situation urbaine de Flandre ne soit pas différente après les invasions de ce qu'elle était auparavant. Les crises violentes précipitent souvent les évolutions, engendrent des liquidations, des rationalisations brutales. C'est ce qui s'est vraisemblablement produit ici. Du moins est-il très remarquable que la structure urbaine tripolarisée de la Flandre avant les invasions se soit transformée en une structure bipolaire. Les centres qui ne se sont pas relevés, ce sont Cassel et Thérouanne, les deux plaques tournantes de la région méridionale, les deux chaînons intermédiaires entre les agglomérations scaldiennes et maritimes. Leur disparition

73. Combiner le texte bien connu des *Gesta Episcopum Cameracensium* (*M. G. H.*, SS., t. VII, p. 640) : *De Duwacensi castro... Illo etiam tempore portus illuc (apud Lambbras) habebatur, postquam vero incolatus hujus castelli (Duacensis) ceperat, illic navigii usus derivatur...* ; avec l'acte de Robert le Frison (*VERCAUTEREN*, *Recueil des actes des comtes de Flandre*, no 5) : *Arnulfus (Arnoul II, 965-989)... sancto Amato in Duaco teloneum, foraticum, stalaticum dedit, ab hora nona incipientis suae festivitatis in mense octobri usque ad vesperum crastine diei...*

74. A. VAN DE WALLE, *Historisch en Archeologisch Onderzoek van het Portus Eename* (« Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde van Gent », 1945). En quelques années on voit surgir à cet endroit, outre l'église castrale, deux églises paroissiales.

75. *Vita Sancti Macharii prioris* (*M. G. H.*, SS., t. XV, p. 616, c. 9) : *Celebritas Sancti Bavonis ab incolis institorum cuiusve nationum ceterisque id quaqua versum gentibus evehuntur mercimonia.*

76. Lettre d'Othelbold (*SERRURE*, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 17) : *Est enim caput regionis primatum ceterarum tenens civitatum et ab antiquis Gandavum vocatur castrum.*

77. *Miracula Sancti Ghislensi*, écrits peu après 1035 (*M. G. H.*, SS., t. XV, p. 582) : *Valentianarum stratus et domus necnon et portum navium.*

78. Cf. l'étude capitale de R. DOEHAERD, *Le tonlieu d'Arras* (« Mémoires de l'Académie d'Arras », 1943-46), et J. LESTOQUOY, *Le développement urbain...* déjà cité, p. 175.

79. *Encomium reginæ Emmae* (écrit peu après 1040), *M. G. H.*, SS., t. XIX, III-7 : *Hoc castellum Flandrenibus colonis involitur, quod tum frequentia negotiatorum tum affluentia omnium quae prima mortales ducunt famosissimum habetur.*

80. G. ESPINAS, *Deux fondations de villes* (Lille, 1946), p. 56 sqq.

clôture le cycle : le système urbain gallo-romain, axé sur les voies terrestres de l'Escaut supérieur vers le Boulonnais, demeure disloqué et les deux autres groupements d'agglomérations, celles de la région maritime, celles de la vallée de l'Escaut, deviennent par là même entièrement autonomes. A la place d'une circulation essentiellement terrestre, caractéristique dans nos régions de l'époque gallo-romaine, une circulation par voie d'eau s'installe exclusivement.

Mais cet aboutissement d'une évolution a des répercussions politiques graves : avec ses deux centres de gravité aux frontières opposées, le comté de Flandre risquait fort de se disloquer. Et cela est d'autant plus grave que cette dualité dans le développement urbain vient se greffer sur une dualité fondamentale, celle entre l'est et l'ouest de la Flandre. De tout temps, il y a eu une Flandre occidentale et une Flandre orientale, menant chacune son existence propre, appartenant chacune à un univers différent. La côte vit en symbiose avec les populations riveraines de la mer du Nord, la vallée scaldienne regarde vers l'est. Son existence est liée à la région baignée par les trois grands fleuves dont les eaux se rejoignent presque à leur embouchure, Escaut, Meuse, Rhin. Et par là ces deux zones vitales de l'espace flamand tendent toujours à se disjoindre, passent par une évolution indépendante. A l'époque pré-romaine, la côte était peuplée par les Morins, les « hommes de la mer », la région scaldienne par les Ménapiens. Un peu plus tard, les Francs Saliens modifièrent profondément l'aspect humain de cette vallée scaldienne, cependant que la côte subissait l'influence des Anglo-Frisons riverains de la mer du Nord. Le plus rapide examen révèle qu'il y a là deux mondes différents, et la dualité entre l'est et l'ouest de la Flandre ressort encore de l'étude de leur évangélisation. La christianisation de l'est et de l'ouest sont deux faits autonomes. La côte a été évangélisée en partant de Thérouanne et de Saint-Omer, la vallée de l'Escaut en partant de Noyon et de Tournai, et, ce qui est particulièrement symptomatique, c'est que missionnaires de l'est et de l'ouest ne se rejoignent pas à travers la Flandre, mais à l'endroit même où l'Escaut et la mer se touchent : Amand, l'apôtre de la vallée de l'Escaut, ne descend pas le fleuve plus bas qu'Anvers, mais Éloi, apôtre de l'Escaut maritime, après avoir évangélisé Anversois et Zélandais, prend pied dans le *pagus Flandrensis*, la côte de la région du Zwin et de l'Yser, et par là achève de fermer le cercle tracé par les missionnaires autour de la Flandre et non en la traversant. Car c'est là le point important : les faits historiques connus suggèrent invinciblement qu'il a existé en Flandre même

un obstacle quasi infranchissable aux relations entre l'est et l'ouest, et cet obstacle, on le connaît : la Flandre intérieure, la région d'entre la Lys et la zone maritime, constitue une barrière inculte, désertique, le « Veld »⁸¹. Un texte du début du IX^e siècle nous montre encore combien les rapports entre Gand et Thourout, au sud-ouest de Bruges, étaient hasardeux et difficiles⁸².

Point n'est besoin de souligner longuement combien un tel état de choses recèle de dangers pour l'unité politique de la région, et d'ailleurs l'histoire du comté dans la seconde moitié du X^e siècle en est un témoignage. A cette époque, à la suite d'un affaiblissement sensible du pouvoir central produit par deux minorités successives, on voit très nettement s'esquisser un démembrément de la principauté selon les grandes lignes de structure à la fois ethnique et économique : la région scaldienne se constitue en comté de Courtraisis, Gand et Waas, sous l'autorité des comtes de West-Frise ; l'extrême sud voit naître les comtés de Saint-Pol et d'Hesdin, le sud-ouest ceux de Boulogne et de Guines. Seule la région d'entre Lys et Aa semble encore devoir reconnaître l'autorité comtale. Baudoin IV a pu, aux environs de l'an mil, rétablir son autorité sur les régions scaldiennes⁸³, mais le danger n'était point écarté pour autant. Il est clair que, pour les comtes, cette opposition potentielle entre les deux extrémités de leur État constituait un péril des plus graves, péril rendu plus aigu par le développement urbain nettement dirigé selon les mêmes lignes divergentes.

Comment parer à cette menace latente de désintégration politique ? Un seul moyen : déterminer, à travers la Flandre intérieure même, un courant d'interpénétration, un courant humain qui souderait fortement la région maritime à la vallée de l'Escaut. Que les comtes de Flandre, principaux intéressés en la matière, s'y soient appliqués et y aient réussi, c'est que ce nous tenterons maintenant de montrer.

A première vue, la nature semble avoir créé elle-même le trait d'union entre la région de l'Escaut et la région maritime : c'est le Bas-Escaut. Et déjà il est très remarquable de voir que cette opportunité ait été intégralement dédaignée. Cela est prouvé avant tout

81. L. VOET, *Vlaanderen in de Vroege Middeleeuwen* (« Wetenschappelijke Tijdschriften », t. VIII, 1943, p. 125-128), résumé d'une importante thèse encore inédite.

82. *Vita Bavonis* (M. G. H., SS. Rerum Merov., t. IV, p. 544-5), où l'on voit qu'un serviteur de Bavon qui est envoyé en toute hâte pour amener auprès du saint mourant un ami qui réside à Thourout, a besoin du secours divin pour ne pas se perdre en route *in vastae solitudinis densorum lignorum saltus occupaverat iter quod erat intercellam beati viri et monasterium Turholense....*

83. Sur tout cela, cf. J. DHONDT, *De Crisis...*, cité n. 58.

par l'indifférence marquée des comtes pour le cours inférieur du fleuve, dont l'importance paraît à première vue si grande pour leur État. C'est vers le sud que va leur expansion durant le premier siècle de l'existence du comté, et aucunement vers l'est. Admettons qu'à ce moment les agglomérations à peine naissantes ne pèsent pas d'un poids bien lourd sur leur politique ; mais il ne doit pas en avoir été de même au XI^e et au XII^e siècle. Or que voyons-nous ? De toute la rive orientale de l'Escaut, c'est la partie septentrionale qui les intéresse le moins. Ils font des efforts désespérés pour s'emparer de Valenciennes, mais Anvers ne les tente point. Ils le reçoivent un instant, par une concession gratuite de l'Empereur, ils le perdent bientôt. On ne voit pas qu'ils aient fait le moindre effort pour le reprendre, alors que leur poussée vers le sud-est se développe toujours davantage. Ils luttent sans cesse pour Cambrai, jamais pour Anvers. Que dis-je ? Ils abandonnent les bouches de l'Escaut en fief au comte de Hollande, non par contrainte ou forcés, mais de plein gré. On chercherait vainement la preuve qu'ils attachent quelque importance à ces régions. Il est donc bien clair que l'Escaut maritime ne constitue point à leurs yeux la voie qui doit rattacher solidement les deux pôles de leur État. Et la raison en est évidente. On sait bien que le détour que fait l'Escaut en aval de Gand est toujours apparu trop grand pour la navigation, au point que par trois fois les Gantois ont fait les frais énormes du creusement d'un canal qui les relierait directement à la mer.

Donc, cela est clair, l'Escaut maritime ne fait point l'affaire, ne constitue pas la solution du problème, et cela se conçoit : il est excentrique à la Flandre ; il peut servir de communication, il ne constitue pas un lien. C'est à travers la Flandre même qu'il faut jeter le pont entre l'est et l'ouest.

Un fait d'abord saute aux yeux, c'est que dans cette Flandre intérieure, inculte, inhospitalière, et qui pratiquement n'apparaît point dans l'histoire avant le milieu du XI^e siècle, on voit surgir en trois quarts de siècle tout un système urbain neuf, relié par un réseau étendu de routes, et qui devient presque instantanément le cœur même de l'activité commerciale de la Flandre et même d'une région plus vaste. C'est sous le règne de Baudouin V (1037-1067) que sont mentionnés pour la première fois Ypres⁸⁴, Messines⁸⁵ et Lille⁸⁶, et

84. Première mention : 1066 (HAUTCOEUR, *Cartulaire de Saint-Pierre de Lille*, p. 5) : *in territorio Ypensi.*

85. Première mention : 1065 (J. DIHONDT, *Bijdrage tot het Cartularium van Maesen*, « Bull. de la Comm. Royale d'Histoire », t. CVI, 1941, p. 162).

86. Première mention : 1054 (A. DE SAINT-LÉGER, *Histoire de Lille*, p. 25).

que Bruges est reconstruit⁸⁷, c'est sous le règne de Robert le Frison (1071-1091) que pour la première fois depuis l'époque carolingienne Thourout⁸⁸, Aire⁸⁹ et Cassel⁹⁰ sont mentionnés. Les « frankes fiestes de Flandre », les grandes foires flamandes sont signalées dès le règne de Robert le Frison à Messines⁹¹ et Thourout⁹², un peu plus tard à Lille⁹³ et Ypres⁹⁴. Bref, on voit brusquement surgir du néant, dans la seconde moitié du siècle, un réseau de villes qui, à travers la Flandre intérieure, relie Bruges à Lille sur la Deule, à Aire, et à Cassel, et le long de cette ligne, des foires appelées à un prompt et immense succès, réunissent dès lors les *mercatores* des villes scaldiennes et ceux des ports maritimes⁹⁵. Il y a là un fait surprenant qui mérite d'être étudié.

Et d'abord, est-il vrai que toutes ces localités n'apparaissent qu'à cette époque ? La question n'est point superflue, car les historiens locaux ont une tendance naturelle à faire remonter l'origine de leur ville à la plus haute antiquité possible, et il s'en répand toujours quelque chose dans les écrits des érudits. Un bref examen critique des origines de chacune de ces villes s'impose donc.

Commençons par Bruges. Bien entendu, elle ne doit point son origine à la tendance étudiée ici, mais elle constitue le point de départ ou d'aboutissement de la chaîne de villes dont nous nous occupons. Bruges, dont le nom est d'origine scandinave et équivaut à *portus*⁹⁶, possédait un château dès avant 879⁹⁷; il fut vraisemblablement détruit par les Normands, mais immédiatement reconstruit, et devint la base de la puissance des comtes de Flandre. On y battait monnaie dès le début du X^e siècle, et certaines de ces monnaies ayant été retrouvées à Cuerdale en Angleterre, on peut en conclure à des rapports dès ce moment entre notre *portus* et l'Angleterre⁹⁸. Le comte Arnoul I^{er} y

87. *Tractatus de Ecclesia Sancti Petri Alden burgensis* (*M. G. H., SS.*, t. XV, c. 20, p. 872) : ... *Balduini Insulani temporibus, comitis totius Flandriae, aedificia Brugensis urbis magna ex parte ex lapidibus istis constructa dignoscuntur.*

88. *Vita Arnulfi Suessionensis* (*M. H. G., SS.*, t. XV, p. 889).

89. P. BERTIN, *Aire-sur-la-Lys* (Arras, 1947), p. 22.

90. *Miracula Sancti Usmani*, *M. G. H., SS.*, t. XV, p. 831.

91. J. DHONDT, *Bijdrage tot het Cartularium van Meesen* (cité n. 85), p. 108.

92. *Vita Arnulfi Suessionensis*, loc., cit.

93. GALBERT DE BRUGES, *Histoire du meurtre de Charles le Bon* (1127), c. 93 (éd. Pirenne), p. 137.

94. *Ibid.*, c. 16 (p. 28), c. 20 (p. 35), c. 25 (p. 43).

95. GALBERT, loc. cit., signale la présence à Ypres des *negociatores omnium circa Flandriam regnum* (p. 28), de *mercatores* allant de Bruges à Ypres (p. 35), des *mercatores Flandriae, de quocumque loco* (p. 43).

96. M. GYSELING, *Etymologie van Brugge* (« Bulletin de la Commission Royale de Toponymie », t. XVIII, 1944).

97. Cf. ci-dessus, n. 43.

98. Cf. ci-dessus, n. 55 et 79.

bâtit un *castellum* plus important⁹⁹, et au cours du X^e siècle, une agglomération marchande dut s'y développer, puisque la localité est qualifiée de *vicus* en 941¹⁰⁰; aux environs de l'an mil, Bruges est appelé *portus*¹⁰¹. Diverses sources, et notamment l'*Anglo-Saxon Chronicle* et l'*Encomium Regiae Emmae*, qui est de peu postérieur à 1042, montrent que dès la première moitié du XI^e siècle, l'agglomération était un centre commercial important, *tum frequentia negotiatorum tum affluentia omnium quae prima mortales ducunt famosissimum habetur*¹⁰². A la fin du siècle, nous y trouvons trois églises paroissiales, Saint-Sauveur, Notre-Dame et Saint-Christophe¹⁰³; moins d'un demi-siècle après, en 1127, il y en a une autre encore¹⁰⁴, Saint-Pierre. Selon M. Ganshof, la ville aurait déjà été entourée d'une enceinte en 1089¹⁰⁵. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est clair que, durant tout le XI^e siècle, Bruges apparaît comme une agglomération urbaine très importante. Enfin, une route allait de Bruges à Thourout, qui est la seconde des localités dont nous devons traiter.

Thourout apparaît déjà dans les textes à l'époque carolingienne, voire mérovingienne. Elle était le siège d'une *cella* qui fut cédée à l'évêché de Hambourg. Le monastère fut détruit par les Normands et demeura un objet de litige entre les comtes de Flandre qui s'en étaient emparés et les archevêques de Hambourg, litige qui fut réglé sous Baudouin V¹⁰⁶. Il ne semble pas que Thourout ait jamais connu de grand développement urbain; les sources, il est vrai, sont excessivement pauvres. On lui attribue traditionnellement un privilège urbain qui aurait été concédé par Philippe d'Alsace, mais cet acte même ne s'est pas retrouvé, et ce n'est pas avant le XIII^e siècle qu'on voit des traces assez explicites d'une organisation municipale. Dans l'état actuel de la documentation, il faut admettre que l'agglomération est demeurée longtemps insignifiante. Il n'en est que plus surprenant

99. *Tractatus de Ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis*, loc. cit. : *comes Ermaldus Barbatus Bruggiam aedificare coepit...*

100. Cf. ci-dessus, n. 72.

101. *Miracula Sancti Bavonis* (M. G. H., SS., t. XV, p. 597) : *in portu scilicet Brugensi....*

102. Cf. ci-dessus, n. 79, et plus généralement GANSHOF, *Lets over Brugge...*, cité note 55, p. 296-7, notes.

103. Textes et références dans GANSHOF, *ibid.*, p. 297, notes 30-32.

104. *Ibid.*, p. 298, n. 34.

105. M. GANSHOF (*op. cit.*, p. 286) s'appuie sur l'expression *in castello forenseco* appliquée à Bruges dans un acte de 1089. Nous croyons plutôt qu'il y a là un calque latin de l'expression flamande *in Butenburch*, que l'on rencontre notamment à Furnes, et qui ne peut en l'espèce signifier que « dans le faubourg ».

106. Sur tout cela, Ph. GRIERSON, *The translation of the relics of St. Donatian to Bruges* (« Revue bénédictine », 1937).

de constater qu'il s'y tenait sous le règne de Robert le Frison, au plus tard, une des grandes foires de Flandre¹⁰⁷. Thourout se trouvait vraisemblablement à la jonction de l'une des routes qui se dirigent du sud-ouest vers Bruges avec la route de Bruges à Ypres sur laquelle Thourout même est située¹⁰⁸.

Pour ce qui est d'Ypres, la première mention ne s'en rencontre pas avant 1066¹⁰⁹. Cette mention et les suivantes sont pour la plupart relatives à son châtelain, à la châtellenie même¹¹⁰; que ce soit l'effet du hasard ou non, elle nous apparaît donc en premier lieu comme un centre administratif, mais ce centre connaît un développement urbain prodigieusement rapide, puisqu'en 1116 déjà il constitue à n'en pas douter une ville avec sa juridiction et ses coutumes propres¹¹¹, et qu'en 1127 il est le siège d'une foire d'importance européenne¹¹², point de départ d'une exportation drapière s'étendant jusqu'à Novgorod.

Ypres a joué un rôle si important, est devenue si considérable et si célèbre, que l'on est amené à se demander si son origine est vraiment aussi récente. Examinons brièvement les données. Les mentions les plus anciennes, nous l'avons dit, ne se rapportent point à l'agglomération, mais au châtelain et à la châtellenie. C'est dire qu'elles impliquent que l'élément le plus anciennement attesté à Ypres est un *castellum*, un château comtal. Or on ne trouve point trace directement de ce *castellum*. On connaît bien un château du comte à Ypres, mais il a été édifié par Philippe d'Alsace dans la seconde moitié du douzième siècle¹¹³, à un endroit qui se trouvait alors notoirement en dehors de l'agglomération. Pourtant divers indices tendent à faire admettre qu'il a existé un château plus ancien, sis dans une île de la rivière Yperleet¹¹⁴. Quand ce château a-t-il été bâti? Sous Baudouin II,

107. Voir ci-dessus, n. 88 ; mentionné aussi dans HERMAN DE TOURNAI, *Liber de restauracione S. Martini, M. G. H.*, SS., t. XV, p. 283.

108. L'existence d'une route Bruges-Thourout-Ypres en 1127 ressort de divers passages du récit de GALBERT DE BRUGES, notamment p. 122, 142.

109. Cf. ci-dessus, n. 84.

110. DE FLOU, *Toponymisch woordenboek van West Vlaanderen*, t. XVIII, col. 112.

111. Acte de Baudouin VII de Flandre dans VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 79.

112. Cf. le texte cité ci-dessus, n. 94. Ce même passage mentionne la présence à la foire d'Ypres de marchands italiens.

113. FEYS-NELIS, *Les trois cartulaires de Saint-Martin à Ypres* (Bruges, 1880), n° 26. Le comte y déclare avoir construit une chapelle *in domo mea*, et, ne voulant point porter atteinte aux droits de patronage du chapitre de Saint-Martin, règle les rapports entre sa chapelle et le chapitre. Comme il n'est pas admissible que le château comtal ait été démunie de chapelle, il faut bien admettre que, comme la chapelle, le château est nouvellement bâti. L'emplacement du château se retrouve sur tous les plans anciens, par exemple celui de J. Thevelin (1564).

114. DESMAREZ, *Étude sur la propriété foncière* (Gand, 1908), p. 203. Pourtant cet auteur hésite à admettre l'existence de ce château ancien, parce que la toponymie n'en

dit la tradition locale, mais — encore que le fait ne soit pas évidemment impossible — ni texte ni argument de fait ne corrobore cette attribution.

La première mention qui implique l'existence de l'agglomération date de 1102¹¹⁶, et est relative à la restauration, à la demande de divers citoyens yprois¹¹⁶, du chapitre de Saint-Martin. Ce chapitre se trouve situé à proximité immédiate du *castellum* ancien, sur l'autre rive de l'Yperleet, et c'est aussi à cet endroit que se développe l'agglomération primitive¹¹⁷. C'est dire que Saint-Martin remplit à la fois le rôle d'église castrale — laquelle est normalement située dans l'enceinte du *castellum*, mais sans doute n'y avait-il pas sur l'île assez de place — et d'église paroissiale. Mais il se pose là un petit problème : l'acte de 1102 mentionne aussi une église Saint-Pierre, subordonnée à Saint-Martin. Est-ce là une église paroissiale qui témoignerait déjà de l'accroissement de l'agglomération yproise ? Il semble que non, car Saint-Pierre se trouve à l'écart, presque en dehors de l'agglomération primitive, au sud de Saint-Martin, dans une direction vers laquelle la ville ne se développera que beaucoup plus tard¹¹⁸. Nous préférerons donc admettre que Saint-Pierre est l'église primitive de la *villa*, soumise par le comte, comme il l'a fait ailleurs¹¹⁹, au chapitre nouveau qu'il fonde pour les besoins de son *castellum*. La tradition locale, il est vrai, prétend que Robert le Frison a fondé un chapitre de Saint-Pierre, à Ypres, mais nous croyons devoir la repousser : les chapitres comtaux — dont nous reparlerons plus loin — sont tous fondés dans le *castellum*, ou, en cas d'impossibilité matérielle, à proximité immédiate, et pour les besoins de celui-ci. Or Saint-Pierre est fort éloigné du *castellum*, Saint-Martin en est tout proche ; et, par ailleurs, Saint-Martin apparaît comme chapitre existant antérieurement à 1102¹²⁰, tandis que rien de pareil ne se voit pour Saint-Pierre ;

a point conservé trace. C'est oublier que le château avait déjà disparu au XII^e siècle.

115. FEYS-NELIS, *op. cit.*, n° 40-41.

116. ...*precibus bonorum virorum inibi habitantibus...*

117. La collégiale se trouve en effet sur le *forum*, lequel est déjà mentionné par Galbert de Bruges, le même que celui qu'on retrouve sur les plans du XVI^e siècle, ainsi qu'il résulte de deux actes de Philippe d'Alsace (FEYS-NELIS, *op. cit.*, n° 40-41), relatifs à l'établissement d'un hôpital sur le *forum*. Or nous connaissons cet hôpital, sur le *forum* indiqué par les plans du XVI^e siècle.

118. Le développement urbain est en effet jalonné par l'établissement de nouvelles églises paroissiales. La première d'entre elles, Saint-Jacques, est au sud-est du *forum*, toutes les autres au nord et ensuite à l'ouest, tandis que Saint-Pierre se trouve au sud. D'autre part, la partie sud de la grande agglomération yproise est occupée par des monastères et autres établissements religieux, tous assez tardifs, preuve qu'à l'époque de leur établissement, cette partie de la localité n'était pas encore habitée.

119. A Lille et Aire, par exemple.

120. FEYS-NELIS, *op. cit.*, n° 1.

enfin, si l'on connaît de nombreux exemples de subordination des églises plus anciennes au chapitre créé par le comte, on ne voit point de soumission du chapitre à l'église primitive, ce qui serait le cas à Ypres si l'on admettait la version traditionnelle. Si enfin on formulait l'hypothèse que le *castellum* comtal primitif a pu ne pas se trouver là où nous le supposons, mais à un endroit proche de Saint-Pierre — qui serait alors un témoin de l'emplacement primitif du premier *castellum* — nous répondrons que c'est une règle sans aucune exception en Flandre que l'agglomération urbaine naît à la porte même du *castellum* ; or le *forum*, dont l'emplacement primitif n'est pas contestable, se trouve à la sortie du *castellum* là où nous le supposons, assez loin de Saint-Pierre. Si nous insistons sur ce point, c'est qu'il jette quelque lumière sur l'ancienneté d'Ypres. Puisque Saint-Pierre est probablement l'ancienne église rurale, sa subordination à Saint-Martin ne s'explique que par le fait que cette dernière est une création récente et voulue, qu'à Ypres comme à Aire et à Lille par exemple, le comte a systématiquement attribué l'autorité ecclésiastique au chapitre qu'il venait de fonder. Il en résultera avec quasi-certitude que, malgré son vocable, Saint-Martin est une création récente, ce qui rend vraisemblable la naissance également récente de l'agglomération ; car si elle était ancienne, une église paroissiale ou tout au moins une chapelle aurait été édifiée au cœur de la ville, à Ypres comme partout ailleurs. Tout indique donc qu'Ypres est une agglomération née dans la seconde moitié du XI^e siècle ; seul le *castellum* peut être plus ancien. Elle s'est développée sensiblement dans le premier quart du XII^e siècle, puisque, aux deux églises mentionnées en 1102 et encore en 1123, une troisième, Saint-Jacques, est déjà venue s'ajouter en 1138.¹²¹

La route qui de Bruges par Thourout court vers Ypres, se prolonge vers Messines.¹²² Avant 1066, cette dernière localité est de toute évidence un domaine rural, une *villa* peuplée de *rustici* qui cultivent la terre. Elle n'est d'ailleurs mentionnée nulle part avant cette date. Dès le règne de Robert le Frison, on y rencontre un *vicus*, une rue bâtie, un embryon d'agglomération urbaine par conséquent, et dès ce moment, on y tient une foire, une des grandes foires de Flandre. Au milieu du XII^e siècle, l'agglomération se développe, une chapelle construite par les marchands et dédiée à Saint-Nicolas doit être transformée en église paroissiale — fonction qui avait été auparavant rem-

121. *Ibid.*, p. 6 (deux églises en 1123), p. 11 (trois en 1138).

122. L'existence d'une route Ypres-Messines est attestée par un passage de GAUTIER DE THÉROUANNE (*M. G. H.*, *SS.*, t. XII, p. 559).

plie par l'église collégiale du lieu —, le marché s'entoure de maisons ; en 1228 au plus tard, la ville est entourée d'une enceinte¹²³.

De Messines on pouvait se diriger soit vers Lille, soit vers Aire, soit vers Cassel.

Lille est encore une de ces localités qui apparaissent brusquement sous le règne de Baudouin V. Sa première mention authentique ne remonte pas au-delà de 1054¹²⁴. Il s'agit d'un *castellum* ; en 1060 est mentionné l'*oppidum*¹²⁵, et en 1066 en tous cas¹²⁶, existe une agglomération, puisqu'il est question d'un *suburbium* ayant pour église paroissiale Saint-Étienne *in foro*¹²⁷, très probablement l'église rurale préurbaine. La ville s'étendit assez rapidement. Si rien ne permet de croire que l'église Saint-Maurice de Fins, mentionnée en 1066¹²⁸, soit alors autre chose qu'une église rurale, il est certain du moins qu'en 1144 l'agglomération non seulement englobe cette église, mais s'étend bien au-delà, puisqu'une nouvelle église, Saint-Sauveur, a surgi dans l'entretemps¹²⁹. En 1127, on constate que Lille est le siège d'une des grandes foires de Flandre¹³⁰.

Venons à Aire, qu'une route passant par Messines reliait directement à Bruges¹³¹. Aire, est, comme Thourout, mentionné à l'époque carolingienne, puisqu'un acte de 857 est donné *Aria monasterio*¹³². Faut-il rendre *monasterium* par abbaye, ou par église comme le suggère le chanoine Bertin ? Les deux sont également plausibles. En tous cas, on ne voit pas que l'éventuelle abbaye d'Aire ait survécu aux Normands. Comme à Thourout, une nuit épaisse recouvre l'histoire de la localité depuis le milieu du IX^e jusqu'au milieu du XI^e siècle. En 1075, on apprend l'existence d'un *castellum*¹³³. Remonte-t-il à l'ensemble des *castella* édifiés par Baudouin II *in maritima loca*, est-il l'œuvre de cet autre bâtisseur de *castella*, Baudouin V ? Impossible d'en décider.

123. Voir pour tout cela J. DHONDT, *Bijdrage tot het Cartularium van Meesen* (cité n. 85), p. 193-146.

124. *Gesta Lietberti*, c. 13 (*M. G. H.*, *SS.*, t. VII, p. 494) : *Islense castellum*.

125. *Miracula Sancti Ursuari* (*M. G. H.*, *SS.*, t. XV, p. 838). Acte pour Saint-Pierre de Lille, dans HAUTCOEUR, *Cartulaire de Saint-Pierre de Lille* (Lille, 1894), n° 2.

126. *Ibid.*, p. 4, 6.

127. *Ibid.*, p. 6.

128. *Ibid.*, p. 3.

129. *Ibid.*, n° 25, p. 34.

130. Ci-dessus, n. 86.

131. GAUTHIER DE THÉROUANNE (*M. G. H.*, *SS.*, t. XII), p. 559.

132. Chanoine P. BERTIN, *Aire-sur-la-Lys*, p. 14-15.

133. La *castellatura Ariensis* est en effet mentionnée dans un acte de cette date (ROUYER, *Recherches historiques sur le chapitre Saint-Pierre d'Aire*, dans « Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie », t. X, 1858-60, p. 311).

Par ailleurs, nous savons que, dès le temps du comte Robert de Jérusalem, il existait une agglomération marchande, organisée ou dirigée par une sorte d'association privée, l'Amitié¹³⁴. Robert II, cela nous met aux environs de l'an 1100 ; on peut donc sans risque aucun admettre qu'ici encore, l'agglomération est née dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il ne semble pas quelle ait connu une très forte croissance, puisqu'elle se contenta toujours de l'église collégiale édifiée à la même époque. Comme toutes les églises des environs furent données au chapitre¹³⁵, et que dans l'énumération ne figurent d'autres églises que des églises rurales éloignées, on est en droit d'admettre que l'agglomération marchande est récente, sans quoi une chapelle au moins aurait été érigée pour son usage avant que ne fût bâtie la collégiale.

Cassel, enfin, est encore une de ces localités qui disparaissent avec les invasions normandes pour ne réapparaître qu'au XI^e siècle. Les moines de Lobbes, en 1060, paraissent n'y trouver nulle part un édifice susceptible de recevoir pour la nuit les précieuses reliques qu'ils promènent et se décident à dresser une tente pour préserver leur châsse pendant la nuit¹³⁶. Il est possible que la localité ait comporté dès avant 1071 une résidence comtale et ait été le siège d'une châtellenie, mais cela n'est pas certain¹³⁷. Ce qui est avéré, c'est qu'il existait en 1075 un châtelain de Cassel¹³⁸, donc un *castellum*. En 1085, toutefois, il est fait mention d'un *burgus*¹³⁹, donc d'une agglomération. Son développement paraît avoir été extraordinairement lent. On ne trouve mention d'une église paroissiale, distincte de la collégiale, qu'en 1218¹⁴⁰, et c'est seulement quelques années plus tard, en 1237, qu'il est fait mention expressément d'une organisation municipale.

Tels sont les faits. Quel en est le sens ? Ce qui apparaît tout de suite, c'est le trait suivant : si l'on considère les agglomérations de la vallée de l'Escaut et de ses affluents, on constate que Gand, Eename-Audenaarde¹⁴¹, Tournai, Valenciennes, Cambrai, Douai, Arras, sont dès avant la fin du X^e siècle des centres d'activité économique intense. La même chose est vraie pour les centres urbains de la région maritime,

134. P. BERTIN, *op. cit.*, p. 29 sqq.

135. Acte de 1075 cité ci-dessus, n. 133.

136. Cf. ci-dessus, n. 51.

137. A. KOCH, *L'origine et la formation territoriale des châtellenies de Cassel et de Bailleul* (« Revue du Nord », t. XXIX, 1947), p. 5-25.

138. *Chronica monasterii Watinensis* (M. G. H., SS., t. XIV), p. 169.

139. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 6, p. 18.

140. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1213.

141. Pour Audenarde, voir J. DHONDT, *Ontstaan en Wording van Oudenaarde* (« Handelingen van den Geschiedkundigen Kring van Kortrijk », 1944-5).

Bruges, Bergues-Saint-Winnoc¹⁴², Saint-Omer, Wissant, Montreuil. En revanche, aucune des agglomérations dont nous avons traité, et qui sont si florissantes au début du XII^e siècle, n'apparaît avant le milieu du XI^e. La remarque n'aurait aucune portée si ces agglomérations étaient réparties au hasard. Mais Thourout, Ypres, Messines, Lille, Aire et Cassel constituent géographiquement un tout homogène. Elles ne sont pas seulement voisines, elles constituent les maillons d'une chaîne qui relie, à travers la Flandre intérieure même, la région maritime à la vallée de l'Escaut.

C'est ce que nous allons souligner brièvement. Bruges, où débute la voie nouvelle, est le port du nord-est. Lille, où elle aboutit, est la plaque tournante, du sud-est, le centre fluvial sur la Deule, le centre routier relié directement par terre à Tournai, Arras, Gand¹⁴³. Cassel, à l'extrême occidentale du système, est la plaque tournante du sud-ouest, d'où partent les routes vers Saint-Omer, Thérouanne et Amiens, vers Boulogne, vers la région de la Canche¹⁴⁴. Mais c'est là peu de chose. Il faut creuser plus profond pour atteindre la réalité. La voie Bruges-Thourout-Ypres ne relie pas seulement par terre le port du Zwin à la localité située « au centre du comté de Flandre »¹⁴⁵, mais Bruges se trouve en communication intérieure par eau avec Ypres¹⁴⁶, point où les marchandises transportées par eau pénètrent le plus profondément dans la Flandre intérieure, grâce à l'Yperleet qui baigne la ville. D'autre part, ce point n'est éloigné que de quelques kilomètres de celui où les marchandises transportées par les eaux du système scaldien pénètrent le plus vers l'ouest, c'est-à-dire Messines, sur la Douve, affluent navigable de la Lys¹⁴⁷. Bref, Ypres, point d'aboutissement de la navigation maritime, et Messines, point d'aboutissement de la navigation scaldienne, ne sont distants l'un de l'autre que de quelques kilomètres. Voilà qui explique les deux villes. Et en outre Messines est relié par eau avec Lille et ses routes, par terre avec Cassel et ses routes¹⁴⁸, cependant que la voie de terre Messines-Aire-

142. La *moneta* de Bergues existe dès le X^e siècle ; ses monnaies se retrouvent en Russie au cours de la première moitié du XI^e ; elle avait en 1067 son *burgus* (acte de 1067 dans HAVENITH, *Recherches sur les seigneurs de Heusden*, pièce justif. n° 1).

143. A. DE SAINT-LÉGER, *Histoire de Lille*, p. 20-21. L'existence de ces routes est attestée dès le XI^e siècle.

144. Voir par exemple *Histoire...*, du Pas-de-Calais (Arras, 1946), carte p. 21.

145. C'est ainsi qu'Ypres est défini en 1128, GALBERT DE BRUGES, *op. cit.*, c. 95, p. 139.

146. WARNEKOENIG-GHELDOLF, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 326.

147. J. DHONDT, *Bijdrage tot het Cartularium van Meesen*, p. 105.

148. Messines se trouvait en effet selon toute apparence sur la route romaine Tournai-Wervick-Cassel (*ibid.*).

Thérouanne¹⁴⁹ prolonge directement la grande voie centrale Bruges-Thourout-Ypres vers Amiens et le sud.

A la lumière de ces faits, l'apparition soudaine, dans la seconde moitié du XI^e siècle, de tout ce chapelet de villes en Flandre intérieure, acquiert toute sa portée. Elle correspond à la naissance d'un axe routier, économique et urbain nouveau qui, à travers la Flandre, rattache par des liens multiples et solides les centres de gravité, les pôles économiques, demeurés jusqu'alors excentriques, du comte de Flandre.

Comment expliquer l'apparition soudaine de cet axe ? Origine spontanée ? C'est possible. Il n'est pas inconcevable que le puissant développement de l'économie flamande tant à l'est qu'à l'ouest ait déclenché un mouvement de percée à travers la Flandre intérieure, mouvement qui se serait amplifié rapidement et aurait abouti en quelques décades à l'établissement de multiples agglomérations. Pourtant, à notre sens, il n'en est pas ainsi. Si nous ne nous trompons pas, il nous semble que derrière ce vaste épanouissement existe une volonté consciente ; en un mot, nous croyons que les comtes de Flandre, intéressés au premier chef à ce développement, comme nous l'avons vu, l'ont orchestré eux-mêmes.

Premier fait notable, toutes ces agglomérations nouvelles naissent sur le domaine du comte. Cela est avéré pour Ypres¹⁵⁰, Messines¹⁵¹, Lille¹⁵², Aire¹⁵³ et Cassel¹⁵⁴. Simple coïncidence ? Ce n'est pas très vraisemblable. Autre constatation curieuse : ce chapelet de villes se double d'un chapelet de châteaux comtaux édifiés précisément à la même époque : Baudouin V a reconstruit le *castellum* de Bruges¹⁵⁵, a construit le *castellum* lillois¹⁵⁶ ; Robert le Frison a édifié le château de Wynendale-Thourout¹⁵⁷. Rappelons par ailleurs que les *castella* d'Ypres, Aire et Cassel apparaissent seulement à cette époque.

A cette époque encore, les comtes se mettent à fonder un nombre considérable de collégiales. Sont-ce des établissements essentiellement religieux ? Non pas, des abbayes bénédictines auraient bien mieux

149. GAUTHIER DE THÉROUANNE (*M. G. H.*, *SS.*, t. XII, p. 558-559).

150. Que l'agglomération yproise soit née sur un domaine comtal ressort d'actes nombreux du cartulaire de Saint-Martin d'Ypres.

151. J. DHONDT, *Bijdrage...*, p. 112.

152. HAUTCŒUR, *Cartulaire de Saint-Pierre de Lille*, n° 2.

153. ROUYER, acte cité, n. 133.

154. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 6.

155. Ci-dessus, n. 87.

156. A. DE SAINT-LÉGER, *op. cit.*, p. 25. Le texte sur lequel il s'appuie est vraisemblablement la *Flandria Generosa* (*M. G. H.*, *SS.*, t. IX, p. 319).

157. Ch. VERLINDEN, *Robert le Frison* (Anvers, 1935), p. 147.

fait l'affaire. Ce sont en réalité des bureaux, des centres d'administration comtale, et les chanoines servent avant tout de *notarii*, de fonctionnaires comtaux. Aussi ces chapitres sont-ils normalement dans les *castella* comtaux et par là la fondation des chapitres est étroitement liée à celle des nouveaux *castella*, le tout devant être replacé dans le cadre de la vaste réorganisation administrative qui marque les grands règnes de Baudouin V et de Robert le Frison¹⁵⁸. Or, — et c'est ce qui doit retenir notre attention ici — chapitres pas plus que *castella* ne sont édifiés à n'importe quel endroit du comté ; si l'on en excepte deux, ceux de Saint-Sauveur à Harelbeke et de Sainte-Pharaïlle à Gand, ils apparaissent précisément le long du nouvel axe de circulation que nous étudions ici, notamment à Lille¹⁵⁹, Messines¹⁶⁰, Aire¹⁶¹, Thourout¹⁶², Ypres¹⁶³, Cassel¹⁶⁴ et Bruges¹⁶⁵. Notons que cette instauration de collégiales s'accompagne d'une très nette volonté de rationalisation dans l'organisation religieuse : dans toutes les agglomérations nouvelles au moins, les églises préexistantes sont soumises à l'autorité du chapitre ; c'est le cas à Thourout, à Ypres, à Messines, à Lille, à Aire et à Cassel.

Cette réorganisation administrative — châtelaines et chapitres — est évidemment d'initiative comtale. Comme elle est particulièrement poussée en Flandre intérieure (création de *castella* et de chapitres), elle témoigne déjà fortement de la volonté des comtes, qui veulent faire, du point de vue administratif, de la Flandre intérieure une zone intermédiaire qui réunira les deux extrémités, maritime et scaldienne, du comté.

Mais il y a plus : créer, de lieu en lieu, aux emplacements les plus favorables, une administration — château, châtelain, chapitre — n'est-ce pas le meilleur moyen pour favoriser un mouvement commercial ? Que sont ces noyaux administratifs et militaires, sinon des postes analogues à ceux qu'on établit de nos jours dans les colonies pour assurer la sécurité du trafic dans des régions où l'on veut favoriser la pénétration des Blancs ? Que demandent les marchands ? La sécurité :

158. J. DHONDT, *Note sur les châtelains de Flandre* (Études historiques dédiées à la mémoire de Roger Rodière, Bull. de la Comm. des Mon. Hist. du Pas-de-Calais, 1947).

159. HAUTCŒUR, *loc. cit.*

160. J. DHONDT, *Bijdrage...*, p. 111 sqq.

161. ROUYER, *loc. cit.*

162. VERLINDEN, *loc. cit.*, ; Ph. GRIERSON, *The Translation of St. Donatian*, p. 177.

163. Cette assertion repose uniquement sur de vieilles traditions locales. Cf. WARENKOENIG-GHELDOLF, *op. cit.*, t. V, p. 35.

164. Ci-dessus, n. 138.

165. Saint-Donatien n'apparaît en effet comme chapitre que sous Robert le Frison.

elle est assurée par les *castella* et leurs garnisons ; et un logement assuré : voici le lien direct entre le chapitre et l'économie. On n'a point conservé les actes les plus anciens relatifs à tous ces chapitres, mais pour trois d'entre eux, nous savons expressément que le logement des voyageurs constituait une part très importante de leur mission¹⁶⁶ ; de plus, à Thourout comme à Messines, c'est l'institution canoniale qui organise la foire et en encaisse les profits¹⁶⁷.

La preuve quasi décisive, à notre avis, de cette volonté comtale de créer à travers la Flandre intérieure un courant commercial, est fournie par l'existence des foires, réunions périodiques de marchands. Il y en avait de très anciennes en Flandre, telle celle de Gand qui se tenait à la Saint-Bavon et remontait peut-être au IX^e siècle, celle de Douai, lors de la Saint-Amé, remontant au moins au X^e siècle¹⁶⁸ ; mais ces deux foires semblent avoir périclité au cours des XI^e et XII^e siècles au profit des « frankes fiestes de Flandre », des cinq grandes foires de Bruges, Thourout, Ypres et Messines et Lille. Celle de Bruges est de création tardive et ne peut nous retenir ici. Restent les quatre autres. Comment ne pas être frappé de ce qu'elles se tiennent précisément dans quatre des nouvelles agglomérations qui ont fait l'objet de notre étude ? Elles aussi apparaissent pour la première fois dans la seconde moitié du XI^e siècle : celles de Thourout et de Messines sous Robert le Frison, celles de Lille et d'Ypres en 1127. Ces foires sont-elles plus anciennes ? Cela est peu concevable. Si les marchands avaient eu depuis longtemps l'habitude de se réunir dans ces quatre villes, il n'est pas admissible qu'aucune source n'eût conservé la moindre trace de l'une de ces quatre localités. D'autre part, la naissance de ces foires au XI^e siècle ne peut s'être faite en dehors de la volonté expresse du comte. Si un simple marché hebdomadaire ne pouvait se tenir

166. Acte relatif à Messines (J. DHONDT, *Bijdrage...*, p. 168) : la donation de l'abbaye est motivée : *abbatissa* (il s'agit d'une institution double, mi-abbaye de femmes, mi-chapitre) *ut haec instituta sororibus suis copiose possit impendere, et operariis ea praeparantibus mercedem solvere, hospitesque et peregrinos secundum regulam sibi injunctam bene suscipere...* Plus loin : *ad panem quatuordecim fratrum et sororum, qui sunt in hospitali domo...* — Acte relatif à Saint-Pierre de Lille (HAUTCŒUR, *loc. cit.*) : *...villam ... Aslues, ad hospicium et refectionem pauperum.* — Acte relatif à Saint-Pierre de Cassel (VERCAUTEREN, *Actes...*, n° 6, p. 18) : *ad hospites recipiendos CLX hotos avenae et IX libras.*

167. Pour Thourout, cf. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 82. On peut dire que le chapitre de Thourout vivait exclusivement du revenu de la foire, puisque la confirmation de ses biens par Honorius III en 1219 mentionne uniquement *decimam majorem ac minutam, necnon census ab inhabitantibus villaे sive parochiae Thoraltensis, redditus nundinarum atque alios qui kermisse vocantur.* Pour Messines, les renseignements sont plus abondants et plus précis. Il en résulte bien que l'abbaye organisait la foire (J. DHONDT, *Bijdrage...*, p. 142-3).

168. Ci-dessus, n. 73.

hors de l'institution comtale, à plus forte raison une foire, qui n'existe pas sans la notion d'une totale sécurité, ne pouvait, les premiers textes qui nous en parlent en font foi, acquérir cette sécurité sans l'intervention protectrice des comtes. Puisque les foires ont été nécessairement instituées par les comtes, le choix de leur emplacement en acquiert sa pleine signification. Pourquoi Thourout, Messines, Ypres et Lille, et non Bruges, Saint-Omer, Arras, trois centres autrement importants ? L'explication s'impose avec une force inéluctable : on voulait créer un courant économique puissant à travers la Flandre entre la mer et l'Escaut. Toutes les mesures prises par les comtes : édification de châteaux, institution de centres administratifs, fondation de chapitres qui fournissent à la fois le personnel administratif, les desservants du culte et les facilités de logement, tout cela concourt visiblement à un but bien défini : créer l'infrastructure d'une grande voie de circulation commerciale à laquelle on injecte ensuite une vie intense en la jalonnant de lieux de foires. Le résultat escompté fut atteint ; une vie urbaine active naquit le long de ce nouvel axe, un chapelet de villes lia désormais étroitement le système urbain maritime au système urbain scaldien, assurant par là, et pour des siècles, la vitalité et la cohésion de la Flandre.

J. DHONDT.